

Un Breton investit dans l'avion électrique

Charles Cabillic, qui dirige le groupe W3, a commandé cinquante avions électriques qu'il compte mettre en location dès juin. En parallèle, sa plateforme de vols privés connaît une forte croissance.

« Le modèle économique de l'aviation régulière de masse est mort ! » L'entrepreneur breton Charles Cabillic en est persuadé : pour survivre, l'aéronautique va devoir entreprendre une profonde transition. À commencer par son mode de propulsion.

Le chef d'entreprise, nouveau propriétaire de la compagnie aérienne Finistair basée à Brest, vient de commander cinquante avions légers électriques via sa nouvelle société Green Aerolease. Son objectif : « **Rendre accessible les avions électriques et montrer que ça existe dès aujourd'hui.** » Les premiers appareils seront disponibles à la location dès le mois de juin, partout en France.

Pour l'instant, seuls quelques exemplaires de ce biplace, unique avion électrique certifié en Europe, volent déjà. Il est certes petit, mais « **adapté à la demande** ». En effet, pour Charles Cabillic, le futur de l'aviation se trouve dans les déplacements professionnels. « **Quand une entreprise veut se déplacer d'un point A à un point B, il y a deux ou trois passagers en moyenne, assure-t-il. Un avion de quatre places suffit donc largement et on devrait en voir d'ici à 2023.** »

Une plateforme pour des vols privés

Au-delà de l'électrique, Charles Cabillic fait le pari de l'aviation à la demande. « **Si on veut permettre aux entreprises de se développer durablement dans un territoire, il faut qu'elles puissent facilement se**



Le Velis Electro de Pipistrel est le premier avion électrique certifié en Europe.

J. PÉROU - DR

déplacer n'importe où en Europe », défend le Brestois.

C'est pourquoi il a lancé la plateforme OpenFly qui organise des vols privés. Le site a enregistré une hausse de 75 % d'inscription en un an, depuis mars 2020, et vient de signer un accord avec l'agglomération de Lorient. La collectivité subventionnera une cinquantaine de vols en 2021

à hauteur de 40 000 € pour permettre aux entreprises de son territoire d'utiliser le service.

Pour accélérer ce développement, Charles Cabillic espère l'aide des pouvoirs publics. « **Au lieu d'être punitifs, ceux-ci devraient être incitatifs** », propose-t-il lançant un appel à « **soutenir la conversion de la flotte pour la passer à l'électrique. Car,**

pour un aéroclub par exemple, réinvestir dans des avions électriques ne sera pas forcément facile. »

Des discussions sont en cours avec la région Bretagne. « **Je regrette qu'on n'ait encore rien pu décider sur ce sujet-là, mais il y a de l'envie et je pense qu'on va y arriver.** »

Tanguy HOMERY.